



## **MONT-CARMEL**

### PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2021

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Mont-Carmel, tenue ce dixième jour de mai deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, par voie de vidéoconférence, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur le Maire Pierre Saillant

Mesdames les conseillères : Colette Beaulieu, Cindy Saint-Jean, Karine Saint-Jean  
Réjeanne Raymond Roussel

Messieurs les conseillers : Lucien Dionne, Lauréat Jean

---

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Saillant maire; madame Maryse Lizotte directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

Les membres du conseil ayant reçu un avis de convocation en date du 6 mai 2021, remis de main à main par Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, à monsieur Lauréat Jean, conseiller et par courrier électronique à mesdames les conseillères Colette Beaulieu, Cindy Saint-Jean, Karine Saint-Jean et Réjeanne Raymond Roussel ainsi qu'à messieurs Pierre Saillant, maire et Lucien Dionne conseiller.

Les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation «papier» et acceptent l'avis de convocation reçu par courrier électronique. Les membres du conseil tiennent une séance extraordinaire sur le point suivant :

À l'ordre du jour de cette réunion : **Adjudication contrat – TECQ Réfection du pavage et du drainage rue Notre-Dame et rue Massé**

---

#### **Ouverture de la séance extraordinaire**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30.

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

**056-2021** IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Colette Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté selon l'avis de convocation transmis en date du 6 mai 2021.

## **2. Gestion financière**

### **2.1 Adjudication contrat – TECQ Réfection du pavage et du drainage rue Notre-Dame et rue Massé**

Considérant la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ;

Considérant la publication de l'appel d'offres sur le SEAO, numéro de référence SEAO 1471251 et numéro d'avis 2020-105;

Considérant les soumissions reçues à la suite de l'appel d'offres;

Excavation Bourguoin Dickner : 541 382.78\$

Transport en Vrac St-Denis : 581 770.63\$

Transport Pierre Dionne : 592 724.53\$

**057-2021** IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Dionne  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le contrat **Réfection du pavage et du drainage rue Notre-Dame et rue Massé** soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Excavation Bourguoin Dickner pour un montant incluant les taxes de 541 382.78\$.

## **4. Levée de la séance extraordinaire**

**058-2021** IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lauréat Jean  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE LEVER la séance extraordinaire à 19h34.

\_\_\_\_\_  
Pierre Saillant, maire

\_\_\_\_\_  
Maryse Lizotte directrice générale  
Secrétaire-trésorière

Je, Pierre Saillant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales